

Mons, le 9 juin 2026

De **Ir Pol HUART**, Directeur de Thaurfin Ltd

A **Son Excellence Monsieur Louis WATUM**, Ministre des Mines

Cc **Monsieur Cédric WALLE**, Conseiller au Ministère des Mines

Concerne La rencontre avec Monsieur Cédric WALLE à Bruxelles, ce 8 juin 2026

Ref TH-049-26

Excellence,

La rencontre avec votre Conseiller, Monsieur Cédric WALLE à Bruxelles, ce 9 juin 2026 a été fructueuse puisqu'elle a permis de confirmer nos engagements réciproques à développer la République dans le cadre d'une nouvelle gouvernance respectueuse de la législation minière.

Le dossier Thaurfin Ltd est bien connu et très bien documenté, cette courte synthèse est bien suffisante <https://thaurfin.com/3PR-Valides-ForceMajeure.pdf>

Notre rencontre s'est donc intéressée aux relations entre les deux projets Thaurfin et Mifor. Cette lettre surprenante de Ir Léonide Mupepele du 14 janvier 2026, publiée sur <https://thaurfin.com/REPONSE-A-PH-SIGNEE.pdf> avait provoqué des interrogations bien légitimes. Nous avons espéré que cette réponse <https://thaurfin.com/Mail-15-01-2026.pdf> du 15 janvier les avait dissipées.

Cet échange WhatsApp ci-contre du 22 janvier 2022, devrait clore ce sujet. Thaurfin, titulaire des 3PR 1323, 1324 et 1325 couvrant le gisement de Banalia représentant 10 à 15% des ressources en fer de l'ex Province Orientale est situé le plus proche du fleuve. Le transport fluvial étant connu pour être le plus économique, Thaurfin Ltd développe cette option spécialement adaptée au fleuve depuis de nombreuses années dans le cadre de l'exportation de 50Mt de minerai de fer par an.

Cet échange WhatsApp montre que

- l'étude du transport fluvial précède le projet MIFOR
- les deux projets ne se font pas concurrence
- le projet fluvial est considéré comme une première étape du projet MIFOR puisque
 - plus rapide à mettre en œuvre
 - moins budgétivore
 - permet de financer le projet ferroviaire
- le porteur de projet, Ir Léonide Mupepele considérerait que le projet Thaurfin était déjà dans le package MIFOR en tant « *qu'une étape par laquelle le grand projet devrait passer* »



C'est toujours ce que nous avons soutenus et aussi confirmé dans cette intervention médiatique du 26 février 2026. La confusion des deux projets dans les médias devaient être corrigées, seul le média Lepoint.cd a rétabli les faits <https://lepoint.cd/mines-en-rdc-thaurfin-defend-la-validite-de-ses-permis-sur-le-gisement-de-banalia/>.

Dans le cadre de nos convictions et la réalité du dossier, cette proposition de principe de protocole d'accord publiée sur <https://thaurfin.com/PROPOSITION-DE-PROTOCOLE.pdf> , a été transmise à Mr Cédric Walle à votre attention.

Ce protocole propose son pilotage par votre conseiller très compétent qui connaît déjà très bien le dossier afin de permettre d'aboutir rapidement à un accord amical respectueux de toutes les parties, permettant la mise en valeur sans tarder du gisement de Banalia.

D'autres scénarios amicaux ont été envisagés, nous sommes ouverts à toute solution raisonnable, c'est-à-dire tous celles qui considèrent l'ensemble des paramètres de ce dossier.

Dans l'attente d'une prochaine et rapide rencontre de votre Conseiller porteur de bonnes nouvelles, je Vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Ir Pol HUART

Ingénieur Civil des Mines, AIMs76 MINES-ParisTech84

Directeur de Thaurfin Ltd

41, Avenue Général de Gaulle, 7000-Mons, Belgique

www.thaurfin.com

GSM/WhatsApp 00 32 473 642 473

